

BESOINS EN PERSONNEL ENSEIGNANT POUR LES COURS À DOMICILE

Le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais est à la recherche de personnes intéressées à donner des cours à domicile à ses élèves du primaire ou du secondaire ne pouvant fréquenter l'école pour une période prolongée en raison d'une maladie ou d'un handicap temporaire. Les cours doivent normalement être dispensés entre 8h00 et 16h00 et se feront en mode virtuel.

Les personnes intéressées sont priées de fournir un dossier complet incluant curriculum vitae diplôme et relevé de notes à l'adresse courriel suivante :

formation.sre@csspo.gouv.qc.ca

Prière d'indiquer en objet : Candidature pour enseignement à domicile

Il est à noter qu'une priorité sera accordée aux personnes détentrices d'une qualification légale d'enseigner, mais que toutes les candidatures seront considérées.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de leur candidature. Le Centre de services scolaire est également assujetti à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État en date du 27 mars 2019 pour le personnel enseignant et suppléant.